

1.2.3.4.5.Ô

PREAVIS DE GREVE

Retrait d'Info 2015 (Phase 1, 2, 3 et 4)

Malgré le contexte plus qu'incertain pour France télévisions après les récentes annonces de la ministre de la Culture et de la présidente de France télévisions, la direction maintient coûte que coûte le déploiement de la phase 4 d'Info 2015.

Cette phase 4 prévoit le regroupement des services société, JRI, Son, Médiathèques, magasins... Au-delà des rédactions, les déménagements prévus vont affecter plus de 1300 salariés du Siège : RH, Comptabilité, programmes... Toutes les directions du siège sont plus ou moins impactées.

De graves dysfonctionnements concernant les phases 1, 2 et 3 ont été constatés par les élus du CHS-CT et par ceux du CE Siège. Le nombre de burn out, d'arrêts maladie a considérablement augmenté ces derniers temps dans les services fusionnés y compris chez certains cadres. Les scriptes et les responsables d'édition ont ainsi témoigné de la détérioration de leurs conditions de travail.

Les élus du CHS-CT et du CE Siège ont émis un avis négatif sur le déploiement de la phase 4 d'info 2015, alertant sur les risques psycho-sociaux que ces regroupements à marche forcée risquent d'entraîner. Espaces trop étroits, dévalorisation professionnelle, perte de sens dans le travail, caporalisation, ... sont autant de craintes émises par les salariés concernés par la phase 4 d'Info 2015. Sans parler par exemple des personnels de la médiathèque ou des assistantes qui risquent de voir leur salaire amputé à la suite de la réorganisation de leur planification. ...

Info 2015, c'est aussi la fin du pluralisme et l'uniformisation de l'information au sein de FTV. Avec la montée en puissance de la chaîne info et la régionalisation de France 3 voulue par la ministre, ce projet met en péril à court ou moyen terme les éditions nationales de France 3.


Pour les organisations syndicales signataires, la poursuite d'Info 2015 est une erreur stratégique majeure pour l'information à France télévisions. Elles demandent :


- l'arrêt d'Info 2015.
- La prise de mesures conservatoires pour faire cesser immédiatement les violences managériales

Pour se faire entendre, les organisations signataires appellent l'ensemble des salariés du siège à cesser le travail le 12 juin à partir de 00h pour une durée de 24 h.

Paris,

Le mercredi 6 juin 2018


Gerhard TUSCHNER
DS cgt siège.


SERGE CIMINO
DSC SNS FTV


DSC CFDT

*Reçu en main
propos avec les n° de l'usage
le 6/6/18 à 17h00
L. BOUTIER*